

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE SPÉCIALE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 9 AVRIL 2019 À 16 h 30, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

PRÉSENCES

Denis Miousse, président
 Marc Fortin, PDG et secrétaire
 Solange Turgeon, vice-présidente
 Dave Charlton
 Ginette Côté
 Geneviève Fafard
 Josée Francœur
 Pascale Lafortune
 Michaël Lavigne
 Diane Ouellet
 Jean-Marie Volland

Invitée : Johanne Savard, PDGA

ABSENCES

Johanne Beaudoin
 Roger Dubé
 Jean-Pierre Porlier
 Danielle Sirois

1. Ouverture de la séance spéciale et vérification du quorum

Le président constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 32.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2019-04-492

Il est **unanimentement résolu** d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 9 avril 2019.

3. Suivi de la rencontre du président du conseil d'administration avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann

Le président indique que la ministre a rencontré les présidents ainsi que les présidents-directeurs généraux à Québec en mars dernier.

Le président et le président-directeur général résument les divers sujets discutés lors de cette rencontre.

4. Séances du conseil d'administration en périphérie – Sondage

Dans la foulée des consignes de la ministre voulant que les gestionnaires rencontrent le personnel sur tout le territoire, le président questionne les membres du conseil d'administration sur la pertinence que le conseil se déplace pour tenir des séances publiques aussi en périphérie, dans les milieux où les installations le permettent.

Il est convenu que la Direction générale prépare un topo des installations disponibles sur la Côte-Nord où la tenue d'une séance publique du CA est possible. Ce sujet sera porté à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'administration prévue le 15 mai 2019.

5. Clôture de la séance

Résolution 2019-04-493

L'ordre du jour étant épuisé, il est **unanimentement résolu** que la séance spéciale soit levée. Il est 17 heures.



Denis Miousse
Président



Marc Fortin
Secrétaire